

EHPAD : une dynamique positive

Chaque année, l'EHPAD Pierre-Grenier-de-Cardenal publie son rapport d'activité. En 2019, l'établissement dirigé par Patricia Feuillet, en remplacement de Mme Briois, comptait 89 résidents.

La structure emploie près de 62 équivalents temps plein (ETP), et propose un choix d'activités ludiques, comme la fête des familles, des rencontres inter-établissements, des animations : cirque, lotos, sorties à la mer...

Des ateliers pratiques permettent de maintenir leurs capacités physiques, cognitives et sensorielles. Ainsi, les résidents participent largement aux séances bricolage et couture, ou encore à la chorale, l'atelier « Bien-être et éveil musculaire ».

Chaque année, l'établissement propose aux familles de se prononcer sur la qualité des services, des soins, des activités, etc. Pour 2019, sur une vingtaine de questionnaires rendus, près de 89 % des familles de résidents se disent satisfaites des conditions de vie pour leurs proches. 61% d'entre eux se disent même très satisfaits.

Après avoir connu quelques moments difficiles, l'EHPAD a renoué avec une dynamique positive dans l'organisation du travail et des équipes.

Le projet d'établissement, fixe le cap à tenir et des objectifs qualitatifs à atteindre pour améliorer la vie de tous.

En parallèle, l'EHPAD gère les dix logements de la résidence Montlabour, adaptés pour des personnes à mobilité réduite.

sur la place - 2 LA COMMUNAUTÉ AU TRAVAIL

Au lendemain des élections municipales, la CCBHAP a pu enfin désigner son exécutif.

À l'instar des élections municipales repoussées à cause de la situation sanitaire, la communauté des communes Bastides en Haut-Agenais-Périgord (CCBHAP) n'a pu réunir son assemblée que le 16 Juillet. À cette occasion les 61 délégués issus des 43 communes du territoire, on désigné le nouvel exécutif de douze membres.

Le nouveau président, Auguste Florio, adjoint à la maire

de Monflanquin, succède ainsi à Laurence Rouchaud.

Parmi les onze vice-présidents figurent Elisabeth Pichard (Cancon) chargée du dossier Petite Enfance-Enfance-Culture, Pierre Sicaud (Castillonnès) à l'économie, Guillaume Moliérac (Villeréal) à l'Environnement.

Yvon Setze (Montagnac) s'est vu confier l'entretien des bâtiments communautaires, Jean-Marie Gary (Monbahus), l'Urbanisme et l'Aménagement du

territoire, Agnès Couderc (Bournel), la Santé.

Marcel Calmette (Paulhiac) est chargé de la Transition Énergétique et du Numérique, Brigitte Payeras (Beaugas), du Tourisme et de la Communication, Christian Dieudonné (Lalandusse), de la Jeunesse et du Sport.

Enfin, les dossiers Espaces verts & Voirie reviendront à Serge Bataillé (St-Étienne de Villeréal) et Laurent Delpech (Cavarc). ■



Le président Auguste Florio et les délégués villeréals, à Cancon, le 16 juillet 2020. — Photo Jean-Paul Epinette

Coronavirus ICI ET LÀ, DES PROTOCOLES DE REPRISE

Des dispositions pour les associations villeréales. Chaque association utilisatrice du centre culturel des Rivières aura à sa disposition un produit désinfectant avec un balai à lingettes. Elle aura l'obligation de nettoyer correctement les sols (parquet ou tatamis) en respectant les indications qui lui sera fournies par la mairie. Les vestiaires seront fermés.

Les fédérations sportives font parvenir également toutes les règles à respecter pour la bonne pratique des activités et l'accueil du public.

Dans tous les cas, respecter le plus possible : la distanciation physique, le port du masque avant et après l'exercice, se laver les mains et/ou utiliser une solution hydroalcoolique, éviter de toucher les poignets

de portes et boire dans des bouteilles individuelles et désinfecter régulièrement les équipements.

Compte tenu des multiples cas de contamination dans les clubs professionnels de rugby comme de football, la vigilance est accrue.

La Ligue de football de Nouvelle-Aquitaine a ainsi conçu un protocole de reprise.

Il est valable tant pour les clubs de Ligue que de District et exprime clairement la crainte que « toute transgression, toute légèreté, toute désinvolture retarderont d'autant le retour à une activité sportive normale. »

Ce protocole repose sur des principes fondamentaux que le document disponible dans les clubs décrit point par point :

• Désignation d'un « référent Covid ».

• Port obligatoire du masque.
• Limitation et encadrement de la capacité d'accueil du public.
• Respect de la distanciation physique et application des gestes barrières.

• Renforcement des dispositifs d'hygiène collectifs et individuels.

• Protection des joueurs et officiels (accès aux vestiaires et aux zones de jeu.)

• Arrêt temporaire des activités et animations autour de la rencontre.

Les clubs devront faire dépister leurs joueurs et "isoler" les cas positifs. Tout le monde sans exceptions devra porter un masque, sauf, durant le match, les joueurs, l'entraîneur principal et les arbitres.

Mais les contraintes touchant à l'hygiène (locaux, matériel, personnes) seront d'une extrême exigence ! ■



dossier Leur recrutement est de plus en plus problématique

Indispensables pompiers volontaires



Photo Jean-Paul Epinette

Comme si le coronavirus ne suffisait pas, nombre de nos concitoyens ne sont pas pour autant épargnés par les aléas de la vie. À Villeréal, le 4 juillet, le drame s'est ajouté à la crise. La pâtisserie Rodot a entièrement brûlé. Cet événement tragique a mis à nouveau en évidence le rôle essentiel de ceux qui, chez nous, doivent intervenir dans l'urgence et souvent le risque. Tel nos indispensables pompiers volontaires dont l'avenir pourtant reste menacé...

►►► Notre dossier pages 4 & 5

sur la place DIAGNOSTIC POUR NOS MONUMENTS

L'architecte des monuments historiques, Stéphane Thouin, a présenté aux élus, le 13 juillet, son diagnostic sur l'état de l'église Notre-Dame.

Fier et robuste, cet édifice du XIII^e siècle n'en nécessite pas moins un programme de travaux de rénovation. Des pierres de construction sont à reprendre. La couverture, le chemin de ronde, les

tours, les décorations sculptées dans les portails d'entrée, les vitraux et l'installation électrique, tout a été passé au crible de l'expert.

À l'image de ce monument emblématique de Villeréal, l'estimation des travaux est aussi imposante : 1,5 millions d'euros, répartis en cinq tranches, d'ouest en est. Les travaux concernant les monuments historiques clas-

sés bénéficient d'aides importantes du Département, de la Région et de l'État pouvant atteindre 60% du montant total. Sur l'autre édifice – unique ! – de la bastide, la halle, le conseil municipal lancera une étude-diagnostic dans l'année, pour connaître de façon très précise l'état de la structure. En effet, en avril dernier une étude avait constaté que... la halle penchait ! ■

N° 92 Sommaire

• Sur la place
Un diagnostic pour nos monuments historiques.
— Page 1

• État civil
• Actualité : Espace sportif, Bibliothèque Roger-Bissière, Ordures ménagères, Port du masque, Régulation des pigeons.
• Tour de ville : Plus Beaux Villages, Rentrée des classes, Ruisseau « La Malgravière », USV Football, Saison lyrique, Ateliers Mémoire, Fête du Cheval, ADMR, La mairie sur son portable, Travaux voirie.
• Éditorial
Saison masquée
par Guillaume Moliérac.
— Pages 2 & 3

• Dossier
« Sapeurs toujours volontaires »
— Pages 4 & 5

• Débat
Le budget communal
— Page 6

• Questions à...
Alexandre Bousquet, technicien à EPIDROPT.
• Portrait
André Lasserre
in Memoriam
— Page 7

• Sur la place - 2
CCBHAP : La Communauté au travail.
• Coronavirus
Des protocoles de reprise.
• EHPAD, une dynamique positive
— Page 8

◆ DÉCÈS

ÉMILIA MELLET, 98 ans, veuve de ROGER VALADIÉ, le 21 juin 2020, à Villeréal.

ROBERTE JACQUIER, 85 ans, veuve de RENÉ PINNEBERG, le 24 juin 2020, à Villeneuve/lot.

CHRISTIANE BEAUBIÉ, 92 ans, veuve de RENÉ CAVAILLÉ, le 5 juillet 2020, à Villeréal.

MARIE-LILI MONTÉS, 90 ans, veuve de LUCIEN COTS, le 8 juillet 2020, à Villeréal.

RENÉ BERLAND, 87 ans, veuf de JEANNINE ZANELLI, le 25 juillet 2020, à Villeréal.

ZÉLIE CASSAGNE, 98 ans, veuve de FÉLIX CIERNESKI, le 3 août 2020, à Villeréal.

ÉMILIE FLAYAC, 91 ans, épouse de PIERRE MAURY, le 3 août 2020, à Villeréal.

ANDRÉ FAUCART, 89 ans, époux de ROSE-MARIE DELBEKE, le 16 août 2020, à Villeréal.

◆ NAISSANCE

DELACROIX CORENTIN, le 9 août 2020, à Villeneuve/lot.

◆ MARIAGE

FOURCAUD CAROLINE et MAUVRET BENJAMIN, le 11 juillet 2020, à Villeréal.



MARCHÉS DU SAMEDI ET DU MERCREDI
MARCHÉS DES PRODUCTEURS & MANIFESTATIONS EN CENTRE-VILLE

◆ UN ESPACE SPORTIF

Êtes-vous « affûté » ?

« AMTC » – pour *Affutez-Moi-Tout-Ça* – c'est le nom de la salle de gym qui a ouvert au cœur de la bastide, 14 rue Saint-James. 120 m² d'espace sportif ouvert de 8 h à 20 h, du lundi au samedi. Et même le dimanche matin. La salle dispose de 23 appareils pour la musculation et le cardio ainsi que de nombreux accessoires : barre olympique, barre de curl, disques de poids, rack de poids, tapis, swiss ball, et autres poignées de tirage... En accès libre, l'espace « AMTC » bénéficiera d'un coach, présent une à deux fois par semaine, pour accompagner débutants et confirmés, préparer les programmes et suivre l'évolution physique des pratiquants.

◆ BIBLIOTHÈQUE ROGER-BISSIÈRE

Une page se tourne

La bibliothèque Roger-Bissière entame un nouveau chapitre avec le départ à la retraite de Maïthé Épinette après une quarantaine d'années au service de la commune. Elle sera remplacée par Nadège Monzie laquelle cédera son poste au secrétariat de la mairie à une nouvelle venue : Sarah Bordas, transfuge du



Au service de la lecture publique depuis 25 ans, Maïthé Épinette a pris sa retraite.

service juridique et financier de la communauté des communes. Enfin, à l'accueil de la mairie, Florence Isnard, venue de Sisteron dans les Alpes de Haute-Provence prendra la suite de Corinne Dumaine.

◆ ORDURES MÉNAGÈRES

Le nettoyage des P.A.V.

Les P.A.V. ce sont les points d'apports volontaires où nous devons « badger » afin d'y déposer nos déchets. Face à l'augmentation de dépôts de sacs poubelles au pied des containers, la communauté des communes a affecté un agent technique pour les nettoyer le samedi après-midi durant le mois d'août. Les poubelles par terre entraînent des inconvénients : sont souvent éventrées par des animaux errants, elles attirent les rats. Et, en pleine saison estivale, avec une forte fréquentation tou-

● « Plus Beaux Villages » Cette année, l'association tient son assemblée générale samedi 3 octobre à Monflanquin. 158^e village classé, Villeréal a obtenu le précieux label en 2018, rejoignant ses voisins, Pujols, Monflanquin et Monpazier. La délégation visitera la bastide le samedi matin, lors du marché.

● Rentrée des classes La rentrée se prépare dès la fin du printemps. Pour 2020-2021, les 40 élèves de l'école maternelle qui seront répartis en deux classes. À noter l'arrivée d'une nouvelle enseignante à la maternelle. Laetitia Perez remplace Mme Toussaint. L'école élémen-

taire comptera 4 classes pour 111 enfants du CP au CM2.

● Ruisseau La Malgravière Après les fortes précipitations en juin, la Malgravière a nécessité plusieurs opérations de nettoyage, par les agents de la commune. Les embâcles (masse de débris solides) emportés par le courant, obstruent régulièrement l'entrée de la canalisation souterraine. Le syndicat EPIDROPT, autorité de gestion des affluents du Dropt, réalisera en septembre un dragage et nettoyage du lit.

● USV Football Suite à l'assemblée générale du 27 Juin dernier, l'USV XII

s'est dotée d'un nouveau bureau. C'est un binôme qui se partagera la présidence, l'entraîneur Jérôme Lagardère et Philippe De Pauw. Lydie Delmas sera la nouvelle trésorière, avec Thomas Gasseling comme adjoint, et Jérôme Oranger le nouveau co-entraîneur.

● Opéras reportés Conséquence de la COVID-19, les retransmissions des opéras en direct du MET ont été annulées pour cette fin d'année. Envisagée durant un temps, l'opérateur Pathé-Live n'a pas souhaité programmer les rediffusions de trois œuvres déjà présentées. Les amateurs devront patienter d'intérêt pour la chose municipale, devenant maire de Rives (1965-77) puis conseiller général du canton à la suite de la démission de Paul Fitte (1967-76). C'est l'époque où fleurissaient les premiers projets d'intercommunalité. Celui de la fusion entre Rives et Villeréal (Août 1972), désormais permise par la Loi Marcellin. Suivront le projet de lac et de complexe touristique du Pesquié avec la création d'un syndicat intercommunal. Autant de projets structurants pour le pays qui ne survivront pas aux aléas politiques... Toutefois, il est un domaine où André

Le Dropt court sur 133 km, traversant 124 communes et trois départements. Avec les périodes de fortes chaleurs et de restrictions d'eau, la rivière et ses affluents – le bassin versant – sont étroitement surveillés.

Que recouvre le syndicat EPIDROPT ?

À l'origine, il y avait des syndicats d'irrigation pour gérer les lacs comme le Brayssou ou la Ganne. EPIDROPT a été créé en 2006 pour regrouper les trois syndicats de rivière : le Dropt-Amont, le Dropt-Aval et le syndicat Eaux et Rivières de l'Entre-deux-Mers.

Quelles sont les missions d'EPIDROPT ?

Nous travaillons sur quatre thématiques : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), les ressources quantitatives en eau, la qualité des ressources et la gestion des zones humides. Pour cette mission, nous procédons à des nettoyages du lit et des berges du Dropt. Nous réalisons des études sur les ouvrages de réalimentation, comme pour le rehaussement du Brayssou et

prochainement du lac de la Ganne, mais aussi le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux). Un outil stratégique de planification de la gestion de l'eau sur dix ans pour le bassin versant du Dropt. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et doit être compatible avec le schéma directeur du grand bassin Adour-Garonne.

Votre action ne se limite qu'à la rivière ?

Non, nous étendons notre intervention à l'ensemble du bassin versant, donc sur les champs et les terrains de part et d'autre du Dropt. Nous travaillons en collaboration avec tous les riverains qu'ils soient agriculteur irriguant ou non, particuliers ou collectivité. Nous sommes deux techniciens à disposition pour étudier, informer et accompa-

gner les riverains et les communes concernées.

Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique et des pratiques ?

D'abord, nous notons une pluviométrie constante, mais concentrée sur des événements soudains. Les périodes de sécheresse avec des pics de températures très fortes se répètent chaque été. De ce fait, la qualité des eaux s'en ressent. Plus l'eau d'un ruisseau est chaude, moins elle est oxygénée. Ce qui entraîne des graves conséquences sur la faune et la flore. C'est pour cela que nous travaillons sur la qualité des plantations sur berges, pour conserver la fraîcheur. De même dans les lacs, nous procédons à des lâcher d'eau sur plusieurs niveaux, pour que l'eau qui retourne dans le milieu soit de la meilleure qualité possible.

L'autre phénomène lié aux pratiques agricoles, c'est l'érosion des sols. Avec les fortes précipitations, les terres ravines dans les cours d'eau et les rendent boueux. D'où l'importance d'implanter des haies dans ces zones d'érosions pour contenir ces coulées. Il y a une prise de conscience ; nous sommes sur une dynamique positive.

Qu'elles sont les perspectives pour le syndicat ?

Nous lançons un nouveau plan pour la prochaine décennie. Nous allons continuer les études sur la recharge hydrographique des ouvrages de réalimentation. Nous allons poursuivre le recalibrage des cours d'eau pour canaliser le lit et en favoriser le débit. Enfin, nous continuons nos actions de prévention et d'information du grand public. ■



Décédé à 92 ans, il a été l'artisan du grand projet d'aménagement du bassin du Dropt

André Lasserre
Agriculteur, élu local et humaniste

Éleveur de chevaux de course et agriculteur, André Lasserre a été un élu local agissant – maire de Rives et conseiller général du canton de Villeréal. Mais, montrant peu de goût pour les joutes partisans, c'est en authentique militant de son pays qu'il aura laissé une trace profonde dans notre territoire. Dans ce que l'on nomme aujourd'hui le développement local. Ainsi, il œuvra avec succès à la réunion des trois départements (Dordogne, Lot-et-Garonne et Gironde) pour l'aménagement et la gestion du bassin versant de la rivière Dropt.

Le pays d'André Lasserre, c'est Rives, où il naquit le 23 juillet 1928. Bon élève, il devait chaque lundi rallier à vélo le collège de Castillon-nès dont il était pensionnaire. Il aurait aimé être maître d'école. Mais la vie – la guerre et la séparation de ses parents – en décida autrement. Jean-Alix, son père était un éleveur de chevaux de course réputé sur les hippodromes du Sud-Ouest. Sa casaque (verte à chevron d'or) avait même connu la gloire de Vincennes. Devenu secrétaire de mairie, André se

prit d'intérêt pour la chose municipale, devenant maire de Rives (1965-77) puis conseiller général du canton à la suite de la démission de Paul Fitte (1967-76). C'est l'époque où fleurissaient les premiers projets d'intercommunalité. Celui de la fusion entre Rives et Villeréal (Août 1972), désormais permise par la Loi Marcellin. Suivront le projet de lac et de complexe touristique du Pesquié avec la création d'un syndicat intercommunal. Autant de projets structurants pour le pays qui ne survivront pas aux aléas politiques... Toutefois, il est un domaine où André

Lasserre verra l'aboutissement de son engagement : celui de l'hydraulique, de l'irrigation et du drainage. De la création de l'association des Trois-coteaux, après le traumatisme de la sécheresse de 1976, à la réunion des trois départements au sein d'EPIDROPT, la vallée se dotera d'une politique de réalimentation et de régulation de la rivière. Très présent dans la vie publique et associative, André Lasserre fut notamment président de l'USV-Rugby et vit son club sacré Champion de France en 2003. L'homme était aussi un humaniste... ■

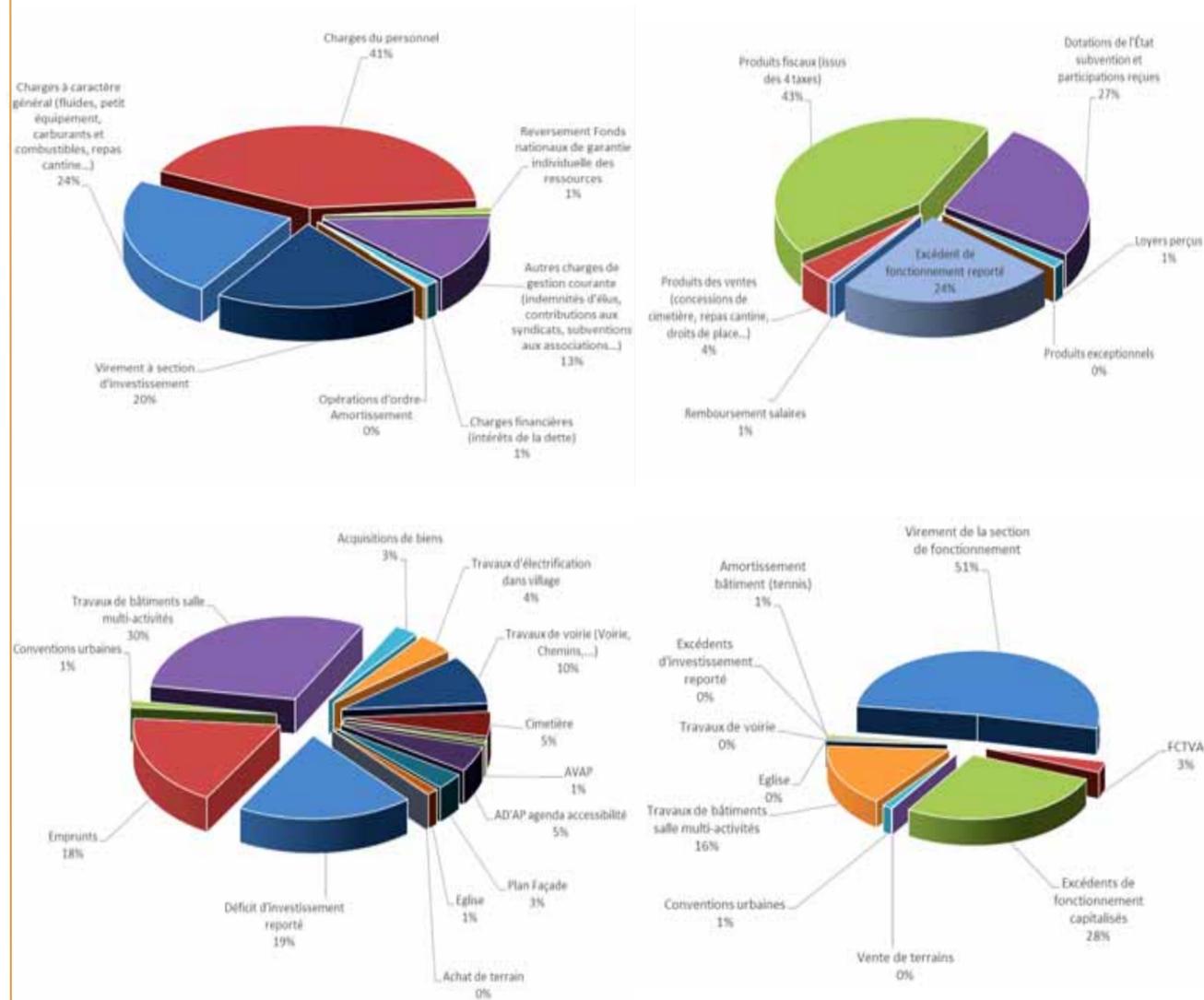
Le budget 2020 sous la contrainte du virus

La COVID-19 entraîne inexorablement quelques contraintes à l'heure de décider du budget. Entre la baisse de certaines recettes et les dépenses liées à la protection sanitaire, ce budget 2020 nous permet malgré tout de continuer d'investir pour l'avenir.

La salle multi-activités sera le projet phare, subventionnée à près de 90 000 € par l'État, le Département et la CAF. Les travaux d'effacement des réseaux et d'accessibilité des bâtiments compléteront les investissements de la commune. Ce premier budget du mandat de la nouvelle municipalité marque aussi une volonté de réduire l'encours de l'endettement, en investissant sur fonds propres, c'est-à-dire sans avoir recours à l'emprunt. Pour les dépenses de fonctionnement, un travail rigoureux sera poursuivi sur le contrôle des charges de personnel, ainsi que sur les dépenses à caractères générales.

Dépenses de fonctionnement prévues : 1 641 590 €

Recettes de fonctionnement prévues : 1 641 590 €



Dépenses d'investissement prévues : 621 794 €

Recettes d'investissement prévues : 621 794 €



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 92 - Sept.-Oct. 2020
 Responsable de la publication : Guillaume Moliérac, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Jean-Paul Epinette • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veysset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

Saison masquée

Guillaume Moliérac

Nous avons des doutes sur la fréquentation estivale. Le flot de visiteurs n'a pas cessé. Un été quasi normal en somme. « Quasi », car cette affluence nous a imposé des risques de contagion à maîtriser.

Ainsi le marché du samedi est resté étalé sur les places de la bastide et le port du masque, dès le début, rendu obligatoire. Cette épidémie a retardé l'installation des nouveaux conseils, municipal et communautaire. La première échéance a été de préparer un budget de circonstances et de le voter.

Adopté exceptionnellement fin juillet, celui de Villeréal subit les coûts de la crise sanitaire : masques et produits désinfectants, nettoyage renforcé des bâtiments publics et des écoles, exonération de la redevance d'occupation de l'espace public pour les commerçants et baisses de recettes imputent ce premier exercice de façon non négligeable.

Néanmoins, nous avons décidé d'être volontaristes. Dès ce mois-ci nous lançons études et travaux. Ce journal met en exergue nos sapeurs-pompiers volontaires, composant essentiel de notre vie en milieu rural.

Enfin, la rentrée des classes marque la reprise comme les activités associatives. Les subventions ont été maintenues au même niveau pour soutenir cet engagement citoyen. Bonne rentrée à tou.te.s. ■

ristique, l'odeur s'ajoute à la vue ! Aussi, cette opération sera renouvelée l'été prochain. Mais, d'ici là, peut-être aurons-nous tous adopté les bons gestes...

◆ PROTOCOLE SANITAIRE

Masque obligatoire !

Depuis le 23 juillet, le port du masque est obligatoire, dès l'âge de 11 ans, sur les marchés hebdomadaires des samedi et mercredi matin, sur les marchés de producteurs le lundi soir, et lors de manifestations ayant lieu dans le centre-ville.

Cet arrêté sera prolongé en fonction de l'évolution de l'épidémie de coronavirus. Toute infraction est passible d'une amende.

Par ailleurs, la mairie a pris deux arrêtés concernant les incivilités et la sécurité des personnes.

Les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie doivent être déclarés à la mairie. Depuis le 25 juin, il est interdit de les laisser divaguer sans laisse.

La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite depuis le 1^{er} juillet, à l'exception des manifestations et des terrasses.

◆ RÉGULATION DES NAISSANCES

Les pigeons profitent

Mis en place fin 2016, le système de pigeon-

nier contraceptif continue son œuvre. Destinée à réguler la population de pigeons dans la commune, ses effets s'évaluent sur le long terme.

Ce pigeonnier a été confié à la société spécialisée SACPA de Casteljaloux. Un technicien effectue deux passages par mois. Il veille à son bon fonctionnement, à son entre-



Sur le long terme, le pigeonnier contraceptif démontre son efficacité.

Photo JPE

tien et procède à un rapport précis sur les occupants. Ainsi, en juillet, sur les 60 nids colonisés, on a dénombré 30 nouveaux œufs, 30 nouveaux pigeonneaux. 12 œufs ont été secoués, 30 pigeonneaux ont été bagués et 25 ont été évacués.

Mais, le confinement et la faible activité humaine ont un effet pervers : la colonie de pigeons s'est densifiée ! ■

ter jusqu'à janvier 2021 pour retrouver l'ambiance et le spectacle sur grand écran.

• **Ateliers Mémoire**
 L'association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) propose des ateliers mémoire pour toute personne de plus de 55 ans. Dix séances gratuites à compter du mardi 3 novembre auront lieu salle Jean Moulin. Ces ateliers PEPS EUREKA se feront pour des groupes de 12 personnes maximum. Préinscription nécessaire : 05 53 67 77 32.

• **Fête du Cheval**
 La traditionnelle fête du cheval se tiendra cette année le dimanche 27 septembre à

l'hippodrome. Si cette année les organisateurs doivent réduire l'allure compte tenu du protocole sanitaire, déjà se prépare l'édition 2021 qui devrait s'organiser sur deux jours.

• **ADMR : nouvelle adresse**
 L'ADMR a pris quartier dans ses nouveaux locaux, plus accessibles et fonctionnels à la Maison de Santé, boulevard des Ducs-de-Biron. Reine Coural a cédé la présidence de l'association à Joël Delmon. - 05 53 36 68 45.

• **La Mairie sur son portable**
 La municipalité renforce ses moyens d'information grand public. Après le Journal de Villeréal, le site internet ville-

realinfos.fr, les pages Facebook et Twitter, vous allez découvrir Citykomi. Une application gratuite à télécharger sur votre téléphone portable sur lequel vous recevrez directement des informations de la mairie. Citykomi sera mis à l'essai prochainement.

• **Voie : fin de travaux**
 Les travaux sur la RD 207, entre Rives et Mazières-Naresse, sont achevés. Il s'agissait de recalibrer 3 km de chaussée sur une largeur de 6 m. Par ailleurs, la rue Armand Fallières, à Villeréal, a été complètement refaite par le service Voirie de la communauté des communes, les 24 et 25 Juillet. ■

Est-ce la fin des pompiers de proximité ?

SAPEURS TOUJOURS VOLONTAIRES

Dans l'édition de janvier 2009 de ce journal, le sujet de la page « Débat » portait ce titre : « Est-ce la fin des pompiers de proximité ? » À l'époque le chef de centre, Denis Lagarde, s'alarmait du peu d'effectif dont il disposait, de l'avancée en âge d'une bonne partie de ses hommes, et de la fermeture pure et simple des centres de secours en milieu rural.

Une décennie plus tard, il demeure pertinent de rappeler le fonctionnement de cette institution qu'est le SDIS47, le service départemental d'incendie et de secours du Lot-et-Garonne, de brosser également un état des lieux du centre de secours « Gabriel-Briaud » et d'envisager les perspectives qui vont se présenter aux hommes - et aux femmes - qui sont nos sapeurs-pompiers volontaires.

■ Le Service départemental d'Incendie et de Secours

LES MISSIONS DU SDIS

Le Service départemental d'Incendie et de Secours est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies, de la protection et la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, de l'évaluation et de la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi que des secours d'urgence. La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile entre dans ses attributions tout comme la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours. La protection des personnes, des biens et de l'environnement relève aussi de ses compétences ainsi que les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, et leur évacuation.

L'ORGANISATION DU SDIS

Le SDIS dépend essentiellement du conseil départemental. En 2019, son budget s'est élevé à 29 millions d'euros, pris en charge notamment par le Département, pour 54%, et les communes et communautés (EPCI) pour 37 %.

Son conseil d'administration est composé de 25 membres, dont quinze conseillers départementaux, sept représentants des maires et trois représentants des EPCI.

Le Lot-et-Garonne est divisé en deux zones, est et ouest, Villeréal faisant partie de la première. Le département compte 44 centres de secours, 220 pompiers professionnels et 1 100 pompiers volontaires.

LE CENTRE D'APPEL

Que vous appelez le 15, le 18 ou le 112 (numéro d'urgence européen) votre appel sera traité dans les mêmes locaux par les différents opérateurs, SAMU ou pompiers. En 2016, le Lot-et-Garonne s'est doté d'un centre de traitement et de régulation des appels d'urgence (CTRAU47) basé à Foulayronnes. Il permet de gagner un temps précieux dans l'engagement des secours. Ses 45 télé-opérateurs traitent en moyenne 735 appels par jour.



Photo ci-contre :
Les incendies (Ici, à Doudrac en mars 2010) ne représentent plus que 7% des interventions de ceux que l'on nomme encore « Les soldats du feu ».
Photo Jean-Paul Epinette



■ Le Centre de secours de Villeréal

Chef de centre de secours de Villeréal, Jérôme Marty a pris ses fonctions en 2018 à la suite de Denis Lagarde. La caserne compte 25 actifs, avec un rajeunissement et une féminisation prononcée. La plus jeune des membres a à peine 18 ans quand le plus âgé dépasse les 60. Ce sacerdoce qui était il y a encore peu de temps l'apanage des hommes, attire de plus en plus de femmes. Elles sont 5 aujourd'hui.

LA CASERNE

Rénovée en 2011, le centre de secours *Gabriel-Briaud* offre des conditions de travail de qualité. Jérôme Marty s'en félicite, fier des équipements qui lui sont alloués. Avec sept véhicules, dont un rutilant camion-citerne grande capacité (CCGC) de 9 000 litres, le parc routier est complet et permet de répondre à tous les problèmes.

LES VOLONTAIRES VILLERÉALAIS

Auprès de Jérôme Marty, il y a Jean-Jacques Lasserre, Françoise Ségurel, Alain Ginestet, Jean-Pierre Vincent, Thierry Dose, Christophe Gouyou, Fabien Vincent, Christophe Monjalès, Olivier Gouyou, Alexandre Geneste, Max Vernet, Isabelle Geneste, Florence Lemoine, Pierrick Trousselle, Nathalie Vialatte, Éric Gibert, Nicolas Hallynck, Lucas Marty, Pierre-Antony Épinette, Mathias Canet, Vincent Payet, Ghislain Beck, également pompier professionnel de Paris, Colline Payet, la benjamine, et, en cours de formation, Mickael Viratelle.

« L'INTER »

Les « inter » ce sont les interventions. À Villeréal, elles concernent essentiellement les secours à la personne (76%), les accidents de la route (8%) et les incendies (7%). Une équipe met en moyenne dix minutes pour partir après que l'alerte a retenti. Une équipe doit compter trois personnes, chacune ayant un rôle défini. L'organisation militaire des pompiers prévoit, pour chaque situation, un protocole spécifique à suivre scrupuleusement. Il faut être efficace, chaque minute peut être vitale.

LES ASTREINTES

« L'astreinte » c'est l'obligation qui est faite aux sapeurs de répondre à l'alerte. Elle impose des contraintes à leur vie quotidienne. Les pompiers villeréalais sont volontaires, ils ont donc un emploi. Pour optimiser l'organisation, le SDIS est équipé d'un système informatisé qui enregistre les disponibilités (jours, horaires) de chacun. Il permet de consulter le planning du centre, les natures des sorties, etc. En cas d'alarme, le volontaire est alerté automatiquement sur son téléphone.

Mais, si Jérôme Marty se réjouit d'avoir une équipe étoffée, il constate avec inquiétude que la tranche horaire 7h-14h pose problème. C'est à ce moment de la journée, précisément, que ses volontaires ne peuvent se libérer de leur travail.

L'AVENIR DU CENTRE

Hommes ou femmes, les candidats-pompiers ne font pas défaut. Mais, Jérôme Marty a besoin de gradés. Il va manquer un « chef d'agrès » indispensable pour les secours à la personne tout comme des volontaires disponibles en journée. Pour cela, il existe un dispositif permettant de financer en partie le coût d'un agent public territorial. Celui-ci pourrait même être « partagé » entre plusieurs communes....

POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Il faut avoir entre 16 et 60 ans et posséder une bonne condition physique. Trente heures de formation préalable sont nécessaires avant d'intégrer un centre de secours. Informations sur www.pompiers.fr ou www.sdis47.fr

Le centre de secours de Villeréal recherche des volontaires disponibles dans la journée.

Photos ci-dessus :
Les interventions se partagent entre secours aux personnes (Place de la Halle - Juillet 2014) et accidents de la route (Côte St-Michel - Juin 2006).
Photos Jean-Paul Epinette